



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 18 janvier 2016 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Est absent : Monsieur Carol Tremblay

Ouverture de la séance à 19 heures

Madame Andrée Lessard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

#### **2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance en ajournement du 2 novembre 2015
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2015
- 2.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2015
- 2.5 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015

#### **3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois
- 3.2 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
- 3.3 Demande de renouvellement/ Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire
- 3.4 Approbation rapport en vertu du schéma couverture de risques
- 3.5 Acceptation de soumission/ Rénovations Hôtel de Ville
- 3.6 Demande de soumission/ Nomination vérificateur

#### **4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES**

- 4.1 Entériner la demande d'aide financière/ Chevaliers de Colomb Conseil 7205
- 4.2 Demande d'aide financière/ La Popote Roulante « Les délices maison »

#### **5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle du mois de décembre 2015



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **6.0 URBANISME**

- 6.1 Rapport sommaire du mois de décembre 2015
- 6.2 Entente de service continu 2016 en matière d'urbanisme
- 6.3 Contrat de services d'urbanisme pour refonte règlementaire

### **7.0 INCENDIE**

- 7.1 Rapport du service des incendies pour le mois de décembre 2015

### **8.0 VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Rapport des travaux effectués pour le mois de décembre 2015 – Département des travaux publics

### **9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)**

- 9.1 Enregistreur de données – Eau potable

### **10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM**

### **11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**

### **12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

- 12.1 Règlement numéro 15-459 ayant pour objet de modifier le règlement 07-390 sur le traitement des membres du Conseil

### **13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

### **14.0 PROJETS**

### **15.0 OFFRES DE SERVICES**

### **16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES**

- 16.1 Liste de la correspondance
- 16.2 Dubuc, Lessard & Associés Inc. Cabinet d'expertise règlement de sinistres/ Monsieur Guy Desmeules
- 16.3 Transports Québec/ Avis d'infraction – Panneau d'affichage publicitaire non-conforme aux abords de la route 138  
N/D : 40330
- 16.4 Certificat d'attestation Fleurons 2014-2016
- 16.5 Commission municipale Québec/ Association de Chasse et Pêche Nordique Inc.
- 16.6 Municipalité de Tadoussac/ Requête pour la modification du schéma couverture de risques
- 16.7 Soutien et accompagnement professionnel en urbanisme, aménagement du territoire et design urbain/ AECOM



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **17.0 AFFAIRES NOUVELLES**

- 17.1 Demande de services professionnels/ Aménagement d'un terrain de camping
- 17.2 Approbation de la tarification et des dépenses pour la réalisation du tournoi de hockey des ÉTOILES 2016
- 17.3 Refonte du plan d'urbanisme

### **18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **19.0 AJOURNEMENT**

### **20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

**N° 16-01-006**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 16-01-007**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 2 NOVEMBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance en ajournement du 2 novembre 2015 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 16-01-008**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2015 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.



N° 16-01-009

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2015 soit  
adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu une copie et  
demandent la dispense de la lecture.

N° 16-01-010

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 soit adopté  
tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et  
demandent la dispense de la lecture.

N° 16-01-011

**AUTORISATION DE PAIEMENT / COMPTES DU MOIS**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du  
mois de décembre 2015 a été déposée aux membres du conseil pour fins de  
vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la  
secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront  
préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		95 159.97\$
Comptes à payer :	479 579.37\$	
Annexe des comptes :	105 500.84\$	
Total des comptes		680 240.18\$

\*\* DÉPÔT

**Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil**

N° 16-01-012

**DEMANDE DE RENOUVELLEMENT / COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE  
L'ESTUAIRE**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil renouvelle l'adhésion de la Municipalité au Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire pour l'année 2016 au montant de 100 \$ (cent dollars).

N° 16-01-013

### **DEMANDE DE RENOUELEMENT/ COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil approuve le rapport annuel d'activités 2014 dans le cadre du schéma couverture de risques incendie tel que présenté par Monsieur Martin Bouchard, directeur du Service des incendies par intérim de la Ville de Forestville.

N° 16-01-014

### **ACCEPTATION DE SOUMISSION/ RÉNOVATIONS HÔTEL DE VILLE**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation auprès de 2 (deux) entreprises des Escoumins concernant des rénovations à l'Hôtel de Ville;

ATTENDU le résultat de l'ouverture des soumissions du 8 janvier 2016 à 11h00 :

ENTREPRISES	PRIX (taxes incluses)
Plasteck	42 943.61 \$
Constructions B.E.S.T	52 071.41 \$

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**D'OCTROYER** le contrat pour les rénovations à l'Hôtel de Ville à l'entreprise Plasteck et ce, conformément à leur soumission datée du 8 janvier 2016 au montant de quarante-deux mille neuf cent quarante-trois et soixante et une cent (42 943.61 \$) incluant les taxes;

QUE les crédits requis soient prélevés au surplus accumulé affecté.

N° 16-01-015

### **DEMANDE DE SOUMISSION/ NOMINATION VÉRIFICATEUR**

ATTENDU QUE l'on doit procéder à la demande de soumission pour les états financiers de 2015;

ATTENDU QUE le Conseil est satisfait des services comptables de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Madame Andrée Lessard, à demander une soumission à la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton d'Alma pour la vérification comptable des états financiers, des règlements d'emprunts, de la vérification de projet d'immobilisation en eau potable, saisie





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

du rapport financier sur le système SESAMM ainsi que le droit à la consultation pour l'année 2016.

**N° 16-01-016**

### **ENTÉRINER LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 7205**

ATTENDU QUE le Conseil 7205 des Chevaliers de Colomb a organisé un brunch familial le dimanche 10 janvier 2016;

ATTENDU QUE l'objectif de ce repas est de fraterniser tous ensemble, conjoints et familles;

ATTENDU QUE le Conseil 7205 des Chevaliers de Colomb demande une diminution des coûts en ce qui concerne la location de la salle multifonctionnelle;

ATTENDU QUE ceux-ci souhaitent également que la Municipalité fournisse gratuitement l'équipement sonore à la salle multifonctionnelle;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine la demande de gratuité de salle lors du déjeuner des Chevaliers de Colomb le 10 janvier dernier à la salle multifonctionnelle pourvu que ceux-ci défraient les coûts du ménage au montant de 50 \$ (cinquante dollars).

**N° 16-01-017**

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ LA POPOTE ROULANTE « LES DÉLICES MAISON »**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde une contribution financière de 50\$ (cinquante dollars) à La Popote Roulante "Les Délices Maison" pour la préparation des repas auprès des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'à toute autre personne référée par le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord.

**\*\* DÉPÔT**

**Location de la salle multifonctionnelle/aréna décembre 2015**

**\*\* DÉPÔT**

**Rapport sommaire du mois de décembre 2015/ Urbanisme**

**N° 16-01-018**

### **ENTENTE DE SERVICE CONTINU 2016 EN MATIÈRE D'URBANISME**

ATTENDU l'offre de service formulée par Monsieur Jean-Yves Bouchard, géographe et urbaniste du groupe BC2 en date du 8 janvier 2016 et relative à un soutien continu en matière d'urbanisme;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun d'adhérer au programme de soutien professionnel en matière d'urbanisme;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'adhésion de la municipalité des Escoumins au programme de suivi continu en matière d'urbanisme auprès du Groupe BC2



No de résolution  
ou annotation

N° 16-01-019

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

pour l'année 2016 selon les affectations professionnelles commandées et sur la base d'un coût forfaitaire maximal de 2 500 \$ (deux mille cinq cent dollars) plus les taxes applicables, payables trimestriellement et ce, sous toute réserve que la Municipalité puisse mettre fin à cette entente de service continu en tout temps sur avis préalable de 30 (trente) jours.

### **CONTRAT DE SERVICES D'URBANISME POUR REFONTE RÈGLEMENTAIRE**

ATTENDU QUE le 10 décembre 2014, la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la refonte des règlements d'urbanisme pour la Municipalité de Les Escoumins;

ATTENDU QUE le 2 février 2015, par sa résolution 15-02-024, la municipalité a octroyé le contrat pour la refonte des règlements en matière d'urbanisme à l'entreprise Services intégrés Lemay et Associés Inc. et ce, conformément à sa soumission datée du 7 janvier 2015 au montant de 24 235\$ (vingt-quatre mille deux cent trente-cinq dollars), plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE le mandat accordé devait être en grande partie exécutée au cours de l'année 2015;

ATTENDU QUE Monsieur Sébastien Dumas, urbaniste chez Services intégrés Lemay et Associés Inc., était la ressource stratégique pour l'exécution de ce mandat;

ATTENDU QUE Monsieur Sébastien Dumas a quitté son emploi chez Services intégrés Lemay et Associés Inc. en août 2015;

ATTENDU QU'après plusieurs demandes de la municipalité, Service intégrés Lemay et Associés Inc. a soumis à la municipalité, en date du 10 décembre 2015, une ressource stratégique de remplacement qui est, en fait, une consultante en urbanisme externe à laquelle serait accordé un sous-contrat;

ATTENDU QU'à l'évidence même, Service intégrés Lemay et Associés Inc. n'est pas en mesure, à l'interne, de compléter le contrat qui lui a été accordé;

ATTENDU QUE même si une ressource stratégique de remplacement qualifiée serait fournie à la municipalité, il est à craindre que les services de suivi en matière d'urbanisme, de modifications ultérieures des règlements d'urbanisme et de conseils ne puissent être adéquats dans les circonstances;

ATTENDU QUE la municipalité est insatisfaite du service fourni à ce jour et de l'avancement du mandat pour la refonte des règlements d'urbanisme accordé le 2 février 2015 à la firme Services intégrés Lemay et Associés Inc.;

ATTENDU QUE le lien de confiance entre la municipalité et Services intégrés Lemay et Associés Inc. n'existe plus;

ATTENDU QUE le contrat accordé en est un de services soumis aux prescriptions et dispositions législatives prévues aux articles 2198 et suivants du Code civil du Québec;

ATTENDU QUE suivant l'article 2125 du Code civil du Québec, la municipalité peut mettre fin unilatéralement, pour quelque motif que ce soit, le contrat de services accordé le 2 février 2015 à Services intégrés Lemay et Associés Inc.;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

En tenant compte des considérations dont il est fait état par la présente résolution, le contrat pour la refonte des règlements d'urbanisme accordé à Service intégrés Lemay et Associés Inc. en date du 2 février 2015 par la résolution numéro 15-02-024 est résilié à compter de l'adoption de la présente, et ce, à toutes fins que de droit;

Copie de la présente résolution soit transmise à Services intégrés Lemay et Associés Inc. à la première opportunité après son adoption.

**\*\* DÉPÔT**

**Rapport du service des incendies pour le mois de décembre 2015**

**\*\* DÉPÔT**

**Rapport des travaux effectués pour le mois de décembre 2015 –  
Département des travaux publics**

**\*\* DÉPÔT**

**Enregistreur de données – Eau potable**

135 pouces/ Pleine capacité

12 pouces/ Glace

**16-01-020**

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 15-459**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD  
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

#### **Règlement numéro 15-459**

---

#### **Règlement numéro 15-459 ayant pour objet de modifier le règlement 07-390 sur le traitement des membres du Conseil**

---

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Les Escoumins, M.R.C. de La Haute-Côte-Nord, tenue le 18 janvier 2016, à 19 heures au lieu ordinaire des délibérations du Conseil auxquelles étaient présents :

SON HONNEUR LE MAIRE

Monsieur André Desrosiers

LES CONSEILLERS (ÈRES)

Madame Claudine Roussel  
Madame Line Boulianne  
Madame Marie-Lise Poitras  
Monsieur Denis Morin  
Madame Claudette Roussel

Tous membres du Conseil et formant quorum.

Madame Andrée Lessard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, de la susdite Municipalité, assistait également à cette assemblée.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prescrits par la Loi.

**Attendu que** le 10 décembre 2007, le conseil de la municipalité a adopté un règlement portant le numéro 07-390 ayant pour objet de réglementer le traitement des membres du conseil;

**Attendu que** ce règlement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008;

**Attendu que** le conseil désire modifier le montant du remboursement des dépenses fixées par ledit règlement pour les repas des membres du conseil et le kilométrage versé pour l'utilisation de leur véhicule;

**Attendu qu'**avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à la séance du conseil de la municipalité tenue le 16 novembre 2015;

**Attendu que** le présent règlement a été présenté à titre de projet à une séance préalable du Conseil tenue le 2 décembre 2015;

**Attendu qu'**avis public du présent règlement a été affiché suivant les prescriptions prévues par la loi le 3 décembre 2015;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**d'adopter le présent projet de règlement ainsi qu'il suit à savoir :**

### **ARTICLE 1**

L'article 6, alinéa 1, paragraphe A, est modifié de manière à remplacer au premier alinéa le chiffre « 0,42 \$ » par « 0,51\$ ».

### **ARTICLE 2**

L'article 6, alinéa 1, paragraphe C, est modifié de manière à remplacer au premier alinéa les chiffres « 10,40\$ » par « 11,70\$ », taxes incluses, « 14,30 \$ » par « 16,90\$ », taxes incluses, et « 21,55\$ » par « 27\$ », taxes incluses.

### **ARTICLE 3**

Le présent règlement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**ADOPTÉ À LES ESCOUMINS  
CE 18<sup>ième</sup> JOUR DE JANVIER 2016**

\_\_\_\_\_  
Monsieur André Desrosiers,  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Madame Andrée Lessard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

**\*\* DÉPÔT**

**Correspondance/ Dubuc, Lessard & Associés Inc. Cabinet d'expertise  
règlement de sinistres/ Monsieur Guy Desmeules**



**DÉRÔT**  
Résolution  
ou annotation

**Transports Québec/ Avis d'infraction – Panneau d'affichage  
publicitaire non-conforme aux abords de la route 138 N/D : 40330**

**\*\* DÉPÔT**

**Certificat d'attestation Fleurons 2014-2016**

**\*\* DÉPÔT**

**Commission municipale Québec/ Association de Chasse et Pêche  
Nordique Inc.**

**\*\* DÉPÔT**

**Municipalité de Tadoussac/ Requête pour la modification du schéma  
couverture de risques**

**\*\* DÉPÔT**

**Soutien et accompagnement professionnel en urbanisme/  
Aménagement du territoire et design urbain/ AECOM**

**N° 16-01-021**

**DEMANDE DE SERVICES PROFESSIONNELS/ AMÉNAGEMENT D'UN  
TERRAIN DE CAMPING**

ATTENDU L'adoption de la résolution numéro 15-11-388 ayant pour objet de  
requérir une offre de services auprès du groupe BC2 et la firme Axor Experts-  
Conseils;

ATTENDU QUE la représentante de la firme AXOR Experts-Conseils a informé  
la municipalité à l'effet que sa firme n'était pas en mesure de réaliser le  
mandat anticipé dans sa globalité et a manifesté son intérêt à compléter les  
plans relatifs au volet d'ingénierie du projet;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de compléter l'étude préliminaire et  
réaliser un plan d'aménagement et de développement d'un terrain de camping  
en bordure de la Rivière Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil de la municipalité des Escoumins demande une offre de  
services professionnels au Groupe BC2 pour la réalisation d'un plan  
d'aménagement et de développement d'un terrain de camping sur la Rivière  
Escoumins.

QUE la présente résolution remplace la résolution numéro 15-11-388 adopté le  
16 novembre 2015 et ayant le même objet.

**N° 16-01-022**

**APPROBATION DE LA TARIFICATION ET DES DÉPENSES POUR LA  
RÉALISATION DU TOURNOI DE HOCKEY DES ÉTOILES 2016**

ATTENDU QUE le premier tournoi de hockey DES ÉTOILES aura lieu du 29 au  
31 janvier 2016 au Centre Sportif Charles-Édouard Boucher;

ATTENDU QUE le coordonnateur en loisirs, Monsieur Yves Martel, mentionne  
ne pas connaître encore le nombre d'équipes inscrites au tournoi ni le nombre  
de parties qui vont se jouer lors de celui-ci;

ATTENDU QUE le coordonnateur en loisirs aimerait avoir l'approbation du  
Conseil pour les montants par rapport à la tarification inscrite sur la liste qui  
suit :

Revenus :

- Le prix des inscriptions serait de 275.00 \$/équipe;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- Le prix de l'entrée serait de 5.00 \$/adulte et 2.00 \$/ enfant;

### Dépenses :

- Les coûts pour les arbitres sont de 18.00 \$/la partie/chacun;
- Les coûts pour les employés au chronomètre sont de 6.00 \$ la partie/chacun;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la tarification ainsi que les dépenses pour la réalisation du tournoi de hockey des ÉTOILES 2016.

## AJOURNEMENT

### REFONTE DU PLAN D'URBANISME

N° 16-01-023

### AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2015

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la séance du 18 janvier 2016 soit ajournée au 28 janvier 2016 à 19 heures.

N° 16-01-024

### CLÔTURE DE LA SEANCE

À 19h37 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : 4

\_\_\_\_\_  
André Desrosiers,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Andrée Lessard,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
par intérim

*Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*